



PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉTABLISSEMENT SAINT-PHILIPPE

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE KAMOURASKA – RIVIÈRE-DU-LOUP
ÉCOLES SAINT-PHILIPPE, NOTRE-DAME ET J.-C. CHAPAIS

Procès-verbal de la quatrième séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le jeudi 13 juin 2019 à 18 h 00 à la Poissonnerie Lauzier de Kamouraska.

ÉTAIENT PRÉSENTS

<u>Parents :</u>	Isabelle Rossignol, Manon Bélanger, Jolaine Chiasson
<u>Enseignants :</u>	Florence Lévesque, Stéphanie Landry, Élise Chénard
<u>Personnel de soutien :</u>	Caroline Caron, technicienne en service de garde
<u>Professionnel :</u>	Frédérique Grenier-Tardif
<u>Direction :</u>	Linda Boudreau
<u>Secrétaire :</u>	Geneviève Plourde
<u>Commissaires :</u>	Céline Langlais

ÉTAIT ABSENT : Stéphanie Dionne, Éric Maltais

1. MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Madame Isabelle Rossignol accueille les membres, souhaite la bienvenue et constate le quorum. La séance est ouverte à 18 h 15. Madame Isabelle donne la parole à la nouvelle directrice par intérim.

Madame Boudreau se présente et exprime sa joie d'accompagner les équipes des trois écoles dans le dernier droit de l'année scolaire. Elle en profite pour dire la qualité des équipes en place dans les 3 écoles et la générosité, l'engagement et le professionnalisme dont ils font preuve dans leur quotidien. Elle sera en poste jusqu'au 28 juin 2019 et elle est arrivée le 22 mai dernier.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CÉ # 18-19-031

Il est proposé par madame Florence Lévesque, et résolu

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que déposé en laissant le point varia ouvert.

3. ADOPTION ET SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE DU C.É.

CÉ # 18-19-032

Il est proposé par madame Caroline Caron, et résolu

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 11 avril 2019 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

4.1 Photographie scolaire

Il est convenu que Cynthias Panos fera les photographies scolaires pour l'année 2019-2020, le 30 septembre et le 1er octobre. On recommande d'actualiser la formule des photos pour les rendre plus dynamiques. Il est aussi recommandé de débiter les séances de photos par l'École Saint-Philippe en avant-midi et de poursuivre avec l'école de Saint-Denis en après-midi, en raison du nombre d'élèves.

4.2 La cuisinière du salon du personnel de l'École J.-C.Chapais sera vérifiée par un parent au cours de la semaine prochaine, pour évaluer les coûts de réparation.

5. DOSSIER DE DÉCISION

CÉ # 18-19-033

5.1 Projet éducatif version finale

La version finale du projet éducatif est déposée (voir annexe 1).

APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ

CÉ # 18-19-034

5.2 Rapport annuel 2018-2019 de la présidente

Le rapport annuel du conseil d'établissement est présenté par Mme Isabelle Rossignol, présidente (voir annexe 2).

APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ

CÉ # 18-19-035

5.3 Adoption du budget des écoles 2019-2020

Le budget est présenté par Mme Linda Boudreau, directrice par intérim, les membres du conseil d'établissement se questionnent sur les montants alloués pour chaque école. Mme Boudreau fera un suivi aux membres du conseil sur cette question. Le budget est approuvé par Manon Bélanger.

APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ

5.4 Présentation des listes de matériel à revendre pour 2019-2020

Les listes de matériel à revendre pour 2019-2020 sont déposées par Mme Boudreau (voir annexe 3). Les membres du conseil sont satisfaits des efforts fournis par les membres des équipes-écoles pour respecter le montant alloué, soit de 50 \$.

APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ

5.5 Autorisation pour les sorties éducatives

Présentation des demandes de sorties (voir annexe 4) :

Il est proposé par madame Manon Bélanger, et résolu d'adopter les autorisations pour les sorties éducatives et changements à l'horaire.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

6. DOSSIER D'INFORMATION

6.1 Entrée progressive des maternelles 2019-2020

Dépôt des entrées progressives de la maternelle pour les écoles de Saint-Philippe et de Mont-Carmel.

Annexe 5 : Saint-Philippe, approuvé Caroline Caron

Annexe 6 : Mont-Carmel, l'horaire devra être modifié : la cause problématique d'arrimage avec la garderie scolaire. Cet horaire est donc accepté sous réserve des modifications qui devront être apportées pour pouvoir offrir les services appropriés avec le service de garde. Caroline Caron propose.

6.2 Travaux de rénovation à l'École Saint-Philippe (fermeture 21 juin 2019)

La direction de l'école informe des travaux de rénovation qui seront effectués à l'École de Saint-Philippe et les raisons pour lesquelles le personnel devra avoir quitté les lieux pour le 21 juin 2019, début des travaux. La remise des bulletins de cette école se fera au 2^e étage de la Maison de la culture Léo Leclerc de Saint-Philippe, le 27 juin 2019 entre 8 h 30 et 12 h 30. Les parents demandent de diffuser l'information aux parents de tous les élèves de cette école.

6.3 Évaluation du plan de lutte

Présentation par la psychoéducatrice de l'évaluation du plan de lutte. Madame Frédérique nous dit être satisfaite des résultats de l'évaluation et nous présente ses recommandations pour l'an prochain (voir annexe 6).

Une problématique de comportement dans les autobus est soulevée par les membres du conseil d'établissement. Un suivi devra être fait concernant cet information.

Madame Frédérique nous informe qu'elle sera assignée à d'autres écoles de la commission scolaire l'an prochain et que monsieur René Roy sera le nouveau professionnel pour nos écoles.

Elle nous informe que le pourcentage de psychoéducation dans nos écoles est diminué de 5 % (de 30 % à 25 %).

La direction et les membres du personnel en tiennent à remercier Madame Frédérique de son implication, de son support et de son engagement dans nos écoles. Les membres du conseil d'établissement lui souhaitent du succès dans ses nouvelles fonctions.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7. INTERVENTIONS

7.1 Personnel enseignant

Aucun dossier

7.2 Représentante du service de garde

Madame Caroline Caron nous transmet les informations suivantes :

État des inscriptions :

2019-2020

Saint-Philippe : 31 réguliers et 14 sporadiques

Saint-Denis : 9 réguliers et 6 sporadiques

Mont-Carmel : 34 réguliers et 16 sporadiques

2018-2019 à la même date

Saint-Philippe : 23 réguliers et 22 sporadiques

Saint-Denis 8 réguliers et 6 sporadiques

Mont-Carmel :39 réguliers et 15 sporadiques

Ouverture du service de garde en août :

Journées pédagogiques : 26-27-28-29 août

Changement dans le personnel

Mon poste sera vacant un an pour mon congé de maternité.

Le 2e poste de Mont-Carmel sera aussi vacant.

7.3 Représentante au comité de parents

Absent

7.4 Commissaire

Madame Langlais nous informe que la nomination de la prochaine direction se fera le mardi 18 juin 2019, à l'assemblée des commissaires.

Elle nous conseille à notre direction de contacter monsieur Ghislain Lizotte, pour la problématique des autobus et conseille une rencontre avec les transporteurs au début de l'année scolaire pour établir des règles claires.

Madame Langlais réitère son engagement auprès du conseil d'établissement et nous exprime son intérêt à y être présente.

8. CORRESPONDANCE

Deux fascicules publicitaires sont déposés.

9. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucun public.

10. VARIA

10.1 Prochaine direction

La présidente du conseil d'établissement ainsi que l'ensemble des membres présents souhaitent la stabilité concernant la prochaine nomination au poste de direction de leurs écoles. À cet égard, ils demandent le soutien de la commissaire afin de faire entendre leurs voix, puisque durant ces dernières années de nombreuses directions se sont succédé, ce qui entraîne un manque de stabilité auprès des équipes, des élèves et des parents.

Frais de déplacement à compléter et frais de repas pour le dernier conseil d'établissement à compléter pour chacun des membres.

10.2 Maternelle

Un membre-parent nous exprime sa déception et celle de plusieurs parents, suite à l'information d'un déplacement de Saint-Denis vers Mont-Carmel des élèves de 4 et 5 ans pour pouvoir fréquenter l'école. Elle nous exprime ses inquiétudes et demande ce qui a motivé cette décision. Mme Boudreau ainsi que madame Langlais informent des conventions qui motivent cette décision. Pour l'ouverture d'une classe de maternelle 5 ans à Saint-Denis, ce milieu n'étant pas considéré comme un milieu défavorisé (un minimum de 8 inscriptions est requis). À ce jour, il n'y a que 5 inscriptions dans le milieu. Ils nous étaient malheureusement impossible de diriger les enfants vers Saint-Philippe, ce qui aurait facilité pour les déplacements, mais il n'y a plus de places disponibles. Madame Langlais invite les parents à transmettre leurs inquiétudes et leurs questionnements à la direction des Services éducatifs, Madame Sonia Julien. Madame Langlais s'engage aussi à transmettre leurs craintes à l'assemblée des commissaires.

11. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

La date de la prochaine réunion, assemblée générale, sera le 11 septembre 2019, à 19 h à l'école Saint- Philippe.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 21 h 00

CÉ # 18-19-038

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par madame Florence Lévesque et résolu,

QUE la séance soit levée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Isabelle Rossignol
Présidente

Linda Boudreau
Directrice